Image not found or type unknown

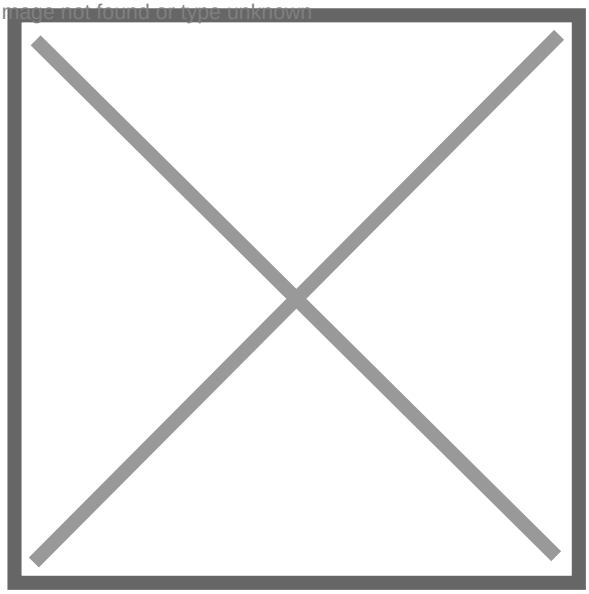

Normes électrique pour les locations

Par **Mireille DIDIER**, le **11/04/2008** à **15:04**

Je suis propriétaire d'une maison, je la loue depuis le 01/05/07.Les locataires disent que l'installation électrique n'est pas aux normes et veulent que je fasse refaire l'installation.Cette installation est aux normes de l'époque, 1978. Je sais qu'une loi est passée par rapport à ces normes pour la location mais aprés Mai 07. Suis je concernée par ces nouvelles normes ,dois faire refaire l'installation? Merci de me répondre rapidement, c'est assez urgent.

Par **julian45**, le **12/04/2008** à **13:59**

bonjour, oui vous avez des devoir pour la mise au norme electrique, habitant dans une maison des années 70 je peux vous dire qu elle n'est pas au norme. Ma propriétaire veut jouer mais sur les normes electriques c perdu d'avance un petit conseil effectuer un devis d'electricien pour etre sur de la demande des locataires qui n 'est pas tjrs justifiés. Ci joint un lien vous expliquant les demarches.

lien www.adil.org/35/acrobat/logement%20decent.pdf

lien http://www.minefi.gouv.fr/conseilnationalconsommation/avis/2005/secu_elec_ann1.doc

cordialement

Par **Philippe CAULLIEZ**, le **22/09/2010** à **20:22**

Êtes-vous MA Mireille Didier-Poirey OU NON?!
Oui ou Non me suffiras dans une 1er temps!
Sincèrement ... Philippe

Par **midi**, le **19/04/2013** à **17:56**

Non ce n'est pas elle, mais c'est moi Philippe. Je serais contente d'avoir de tes nouvelles.
Mireille

Par **Lag0**, le **19/04/2013** à **19:31**

Bonjour,
Pour revenir à la question du début et vu qu'il y a eu des bêtises de dites, une petite rectification.
L'installation électrique d'un logement, même loué, n'a pas à être aux dernières normes en vigueur. Elle doit répondre aux normes en vigueur au moment de sa construction ou de sa réfection.
En revanche, elle ne doit pas présenter de danger pour son occupant.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés